

Discours d'introduction de la cérémonie d'hommage à Madame Myriam EZRATTY, décédée le 7 septembre 2017

Monsieur le président,

Mesdames, Messieurs,

Chers tous,

Chers amis,

Monsieur José EZRATTI,

Le 7 septembre dernier, Myriam Ezratty nous quittait. Quand Guy Canivet et Alain Girardet sont venus me voir pour me proposer de réunir ses anciens collaborateurs, amis et proches, ici à la cour d'appel qu'elle a tant aimée, je n'ai pas hésité un seul instant. Pour nous les femmes, pour les magistrats, sans distinction de genre aussi, Myriam Ezratty, a ouvert la voie. Une voie difficile, celle du courage, de la conviction, de la détermination, et de l'avenir. Nous osons l'espérer. Mais plus encore.

Elle avait consacré sa vie à la justice, celle qui s'intéresse à ceux qui souffrent, et aussi à ceux qui en souffrent par ricochet, quand notre grande justice semblait oublier parfois celles et ceux dont elle est chargée, les mineurs, dans les centres d'hébergement ou dans nos prisons.

Car c'est vous Monsieur le Ministre qui l'avait appelé en 1981, à la direction de l'éducation surveillée, pour mettre en œuvre votre politique bienveillante et protectrice à l'égard de l'enfance en danger avec cet enthousiasme et cette passion dont vous avez tous les témoins. Humaniser la justice a été son credo : création de petites structures pour les jeunes délinquants, favorisation de

l'insertion professionnelle. Et cela marchait ! Car elle avait eu cette énergie pour vous mobiliser et convaincre les plus durs, dans des réunions interministérielles très masculines.

De ces succès, Monsieur le Ministre, vous lui avez confié l'impénétrable direction de l'administration pénitentiaire en 1983. Première femme à ce poste, elle a su porter des réformes particulièrement difficiles alors que les prisons étaient, à cette époque dans un état très peu enviable... elle a vraiment permis l'amélioration de la situation des détenus en introduisant la culture et la prise en charge de leur santé dans les prisons. Mais la tâche fut rude, certains s'en souviennent encore et les résistances, inouïes.

Avec l'alternance politique en 1986, elle doit céder sa place, puis en 1988, elle succèdera à Pierre DRAI à la tête de notre grande et belle cour.

C'est elle qui a introduit des méthodes de gestion moderne tout en préservant l'indépendance des magistrats avec cette volonté de fer qu'on lui connaissait.

A la 1^{ère} chambre civile, elle s'est consacrée à défendre la liberté de la presse tout en améliorant le traitement du contentieux économique en plein développement.

Elle a su faire sortir cette vieille institution de son carcan culturel, en développant les partenariats et en ouvrant notre juridiction à l'international avec cette volonté de coopération avec les justices européennes et mondiales,

autant à l'égard des hautes juridictions de droit continental (Europe centrale et Russie) que de Common Law avec lesquelles elle fonda le comité judiciaire franco-britannique dont elle aimait la belle langue. C'est d'ailleurs avec l'association des juristes franco-britanniques dont elle fut présidente, qu'elle acheva sa belle et longue carrière.

Je suis particulièrement heureuse de vous voir très nombreux ce soir. J'en suis personnellement très touchée et émue.

Cette cérémonie, elle l'aurait voulue joyeuse car vous le savez mieux que moi. Au-delà de la rigueur et de l'exigence, c'était une femme pétillante qui aimait la vie. Je crois savoir qu'un moment musical est prévu dans la soirée.

Vous serez 8 ou 9 à évoquer un moment de sa vie dont j'ai tracé à grands traits les moments charnières, C'est peu, me direz-vous. Mais je ne doute pas que vous pourrez nous faire partager ces moments uniques, ces souvenirs, ces peines et joies, qui nous font sourire et parfois essuyer une larme.

Dans quelques instants, Myriam Ezratty revivra, sur cet écran grâce à Nicole Maestracci qui a réussi à retrouver une belle archive audiovisuelle.

Je terminerai cette brève introduction en rappelant qu'elle avait aussi souhaité que la cour d'appel de Paris prenne toute sa place en matière économique, défi, relevé et poursuivi par Guy Canivet, encore et encore aujourd'hui.

Je vous souhaite une belle cérémonie et m'empresse de passer la parole à notre officiant, Alain Girardet.